

Jacques Rouillard. *Aux origines de la social-démocratie québécoise : le Conseil des métiers et du travail de Montréal (1897-1930)*, Pointe-Calumet, M Éditeur, 2020, 224 p.

Peter C. Bischoff

Volume 21, Number 2, Spring 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085229ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1085229ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bischoff, P. C. (2021). Review of [Jacques Rouillard. *Aux origines de la social-démocratie québécoise : le Conseil des métiers et du travail de Montréal (1897-1930)*, Pointe-Calumet, M Éditeur, 2020, 224 p.] *Mens*, 21(2), 125–130.
<https://doi.org/10.7202/1085229ar>

Comptes rendus

Jacques Rouillard. *Aux origines de la social-démocratie québécoise : le Conseil des métiers et du travail de Montréal (1897-1930)*, Pointe-Calumet, M Éditeur, 2020, 224 p.

« Le modèle de société qui nous gouverne au Québec est marqué par des valeurs sociales-démocrates qui se sont affirmées depuis longtemps, bien avant la Révolution tranquille. » (p. 11) Ainsi débute le plus récent ouvrage de Jacques Rouillard dont le but est de faire ressortir le rôle marquant des syndicats internationaux dans l'amélioration du sort de leurs membres et de la classe ouvrière entre 1900 et 1930. Sous leur action, un véritable projet social-démocrate se profile, contestant les valeurs des élites politiques et religieuses. L'auteur prend comme sujet d'observation le Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM), l'instrument privilégié du syndicalisme international dans la métropole. Fruit d'une scission survenue en 1897 dans le Conseil central fondé onze ans plus tôt par les Chevaliers du travail et leurs alliés, traversé aussi de débats et de déchirements, cet organisme de coordination occupe l'avant-scène des relations de travail et de la politique ouvrière durant cette période.

Dans cet ouvrage de survol d'un peu plus de deux cents pages, Rouillard souligne que les syndicats internationaux montréalais ne se consacrent pas seulement à la négociation collective. Bien au contraire, ils se donnent aussi les moyens de presser les gouvernements à réformer la réglementation et la législation pour bonifier la condition ouvrière. Le CMTM, ce forum où les délégués des syndicats internationaux discutent et adoptent des résolutions, où ils planifient actions et campagnes, se trouve au cœur de son analyse. L'auteur soutient que cette étude est indispensable, car « la mémoire collective est encore largement imprégnée de la représentation voulant que les travailleurs salariés ne s'affirment comme force sociale qu'à partir de la Deuxième Guerre mondiale et que la société

franco-québécoise commence à inscrire son parcours dans la modernité avec la Révolution tranquille » (p. 11-12). Une telle insistance sur la correction d'une *mémoire collective* où le « syndicalisme est identifié à la seule famille syndicale catholique » (p. 209) et où les travailleurs d'avant les années 1950-1960 auraient été dominés « par le clergé catholique et les élites traditionnelles » (p. 209) paraît surprenante à l'œil averti. N'aurait-il pas eu lieu de nuancer ces affirmations en reconnaissant les rectifications apportées récemment sur le plan de la *mémoire historique*? Ce qui est sûr, c'est que les nombreuses études sur les travailleurs québécois parues dans les trente dernières années (thèses, articles, livres) et le traitement du syndicalisme dans les ouvrages de synthèse récents sur l'histoire de la province et de ses principales cités ont déjà contribué à rétablir une perception plus juste du passé.

Néanmoins, l'ouvrage est le bienvenu, car si les opérations du CMTM d'avant 1930 sont connues dans leurs grandes lignes, notamment grâce à l'ouvrage parrainé par le Conseil du travail de Montréal (FTQ), *Cent ans de solidarité : histoire du CTM, 1886-1986* (VLB éditeur, 1987), le récit détaillé de ses revendications, de ses campagnes et de ses réalisations restait à faire. Rouillard nous présente un examen « du haut vers le bas » dans lequel l'éclairage porte sur la direction du Conseil central, soit ses officiers supérieurs et les membres de son conseil exécutif, puis sur l'assemblée des délégués syndicaux, qui se réunit statutairement deux fois par mois. Pour ce faire, il s'appuie principalement sur les procès-verbaux de l'assemblée générale du Conseil central et de l'assemblée du conseil exécutif. Les journaux montréalais *La Presse*, *La Patrie* et *The Montreal Daily Star* sont aussi de précieuses sources dans son projet. Enfin, *Le Monde ouvrier / The Labor World*, l'organe officieux du CMTM à compter de son lancement en 1916, propriété du syndicaliste Gustave Francq, se trouve aussi abondamment cité.

L'ouvrage *Aux origines de la social-démocratie québécoise* est divisé en huit chapitres dont les deux premiers servent surtout à situer le sujet. Ainsi, Rouillard commence par traiter de la formation du

CMTM et de son expansion jusqu'en 1930. Rapidement, avec la prospérité du début du xx^e siècle et l'essor économique entraîné par la Première Guerre mondiale, les syndicats internationaux acquièrent une position de force dans la métropole, permettant au Conseil de s'enraciner de façon durable chez les « travailleurs de métier ». « Il ne faudrait pas croire », écrit l'auteur, « qu'ils sont composés en majorité de travailleurs.euses anglophones et allophones » (p. 28). Au contraire, estime-t-il, les effectifs des syndicats internationaux sont constitués jusqu'aux trois quarts de francophones. Le deuxième chapitre, comme l'indique son titre, s'intéresse quant à lui au « fonctionnement du Conseil ». Rouillard répète que cet organisme n'intervient pas directement dans les négociations collectives menées par ses syndicats affiliés. Il peut seulement fournir du soutien. Son objectif est de faire de l'éducation auprès des travailleurs et du lobbying auprès des autorités. Mené par des présidents et des membres de conseils exécutifs qui, selon les données recueillies par l'auteur, sont à plus de soixante-dix pour cent francophones durant la période, le CMTM s'engage aussi dans l'action politique ouvrière pour arriver à ses fins, que ce soit au palier municipal, provincial ou fédéral.

Plongeant ensuite dans le vif du sujet, Rouillard explore tour à tour trois volets : « le renforcement des valeurs démocratiques, l'élargissement du rôle de l'État en économie et l'établissement de mesures de protection sociale en milieu de travail et pour les familles ouvrières » (p. 210). L'analyse du premier axe se décline en deux chapitres. Dans « Les revendications démocratiques », l'auteur met l'accent sur la modération des syndicats internationaux, ce qui amène le CMTM à se montrer peu réceptif aux idées révolutionnaires. En fait, le rassemblement « a foi dans le système démocratique » et, malgré la lenteur des gouvernements à agir, « il ne remet jamais en question l'utilité de faire les démarches nécessaires » (p. 82). Par exemple, le Conseil cherche à étendre le cens électoral et le cens d'éligibilité aux élections municipales à Montréal. Et il revient à la charge malgré l'hostilité répétée du Conseil législatif qui bloque les projets de loi à cet effet. Le CMTM reconnaît aussi le droit de vote pour les femmes. À

différentes reprises, il témoigne sa sympathie pour leur lutte prolongée afin d'obtenir ce droit aux élections provinciales. Dans le quatrième chapitre, intitulé « La démocratie du système d'éducation », l'auteur s'intéresse aux revendications du CMTM en faveur de l'éducation gratuite et obligatoire et de manuels scolaires plus uniformes et plus accessibles. L'organisme revient régulièrement à la charge. Il obtiendra gain de cause plus tard, nous informe l'auteur, sous l'administration de Joseph-Adélarde Godbout (1939-1944). Il est clair que la place de l'Église dans le système d'éducation n'est pas remise en question, mais le Conseil cherche à obtenir des accommodements et finit par avoir gain de cause.

Il ne fait pas de doute que le CMTM adopte une position centriste à bien des égards. Cette attitude transparaît aussi en ce qui a trait au rôle de l'État dans la vie économique, qui se trouve à constituer le second volet de l'analyse. Dans le cinquième chapitre, qui se consacre à cet axe, Rouillard insiste d'emblée sur la position favorable de l'organisme à l'égard du « système de production capitaliste fondé sur la libre entreprise et la liberté de marché », convaincu que ce système « laisse un espace suffisant pour permettre l'amélioration du sort de la classe ouvrière » (p. 127). Par conséquent, le Conseil plaide en faveur de la municipalisation ou de la nationalisation des entreprises de services publics, telles la Montreal Street Railway Company et la Montreal Light, Heat and Power Company. Il soutient aussi les projets proposés par les quelques rares coopératives après la Première Guerre mondiale et vient au secours des chômeurs en réclamant des travaux publics, la journée de huit heures, voire un régime d'assurance-chômage.

Ce qui nous mène au troisième axe de l'ouvrage, la protection sociale au travail et le filet de sécurité sociale pour la classe ouvrière, auxquels Rouillard consacre respectivement les chapitres six et sept. À la suite des pressions des syndicats internationaux et du CMTM, lit-on d'abord, l'âge d'entrée dans les manufactures et les commerces est graduellement relevé à seize ans, entre 1910 et 1919, pour les garçons et les filles qui ne savent ni lire ni écrire. Une clause de

salaires raisonnables est aussi incorporée dans les contrats de travaux municipaux à compter de 1910. Par ailleurs, les efforts du Conseil pour faire reconnaître le principe de la responsabilité patronale dans les accidents de travail aboutissent à l'adoption d'une loi provinciale en 1909. Toutefois, après la Première Guerre mondiale, le monde ouvrier exige des mesures plus ambitieuses. Le septième chapitre fait état d'un Conseil central qui réclame un train de réformes, dont des programmes étatiques de pension de vieillesse, d'aide aux mères « nécessiteuses » et d'assurance-chômage. Rouillard insiste sur les requêtes des syndicats internationaux et du CMTM en faveur d'une action gouvernementale, leur accordant beaucoup de crédit dans le déblocage qui survient, par exemple, en 1936, lorsque Québec fait son entrée dans le programme de sécurité de la vieillesse (p. 180-181) et, en 1940, quand la province se montre favorable à un amendement constitutionnel qui donnera naissance au programme d'assurance-chômage canadien (p. 190). Dans le huitième chapitre, intitulé « L'environnement social », l'auteur termine sa démonstration en mentionnant comment le Conseil central s'est prononcé sur d'autres questions auxquelles tenaient les ouvriers, notamment la construction par le gouvernement fédéral d'habitations ouvrières après la guerre, la protection et la multiplication de parcs urbains et l'amélioration de l'hygiène publique à Montréal.

Aux origines de la social-démocratie québécoise est un ouvrage utile dans la mesure où il offre une vue d'ensemble sur le rôle fondamental qu'a joué le syndicalisme international en matière de protection sociale dans la province. Rouillard s'est appliqué à « retracer » (p. 22) méthodiquement les débats et les décisions de dirigeants ouvriers qui cherchaient à construire un monde meilleur. Son analyse reste cependant limitée par l'approche qu'il a adoptée « du haut vers le bas ». Un examen détaillé des syndicats internationaux, comme l'ont montré les thèses de doctorat de Bernard Dionne (1988) et de Bernard Dansereau (2000), aurait enrichi l'ouvrage de Rouillard dans lequel on relève quelques inexactitudes. Ainsi, le tableau 4 (p. 38-39), présentant les « effectifs et nombre de syndicats affiliés au CMTM »,

ne compte en réalité pour la période 1918-1930 qu'une fraction des syndicats ouvriers membres de l'organisme, si l'on suit les critères qui ont servi à établir ces données pour la première fois, en 2000, dans l'annexe 1 de la thèse de Dansereau. En d'autres mots, le nombre de syndicats affiliés au Conseil est sous-estimé. Vient alors son corollaire : le nombre de participants aux réunions du Conseil serait moins élevé qu'il n'y paraît au premier abord puisqu'il proviendrait d'un groupe source plus important de délégués. Notons aussi que, s'il est vrai que les délégués peuvent « débattre démocratiquement » (p. 54) dans cette enceinte, leur marge de manœuvre est probablement plus limitée. En effet, si l'on suit Bernard Dionne dans son étude très fouillée sur le CMTM des années 1938-1957, les agents d'affaires tirent les ficelles et mènent le Conseil. Il faudra un jour se pencher sur les origines du pouvoir de ce groupe, qui pourraient se situer dans la période précédant la grande dépression. Dans un autre ordre d'idées, notons également que la thèse de Bernard Dansereau insiste davantage sur la place grandissante du syndicalisme industriel chez certains syndicats internationaux à Montréal avant 1930. Son étude et celle de Bernard Dionne suggèrent aussi de prêter attention aux fortes concentrations d'ouvriers d'origines britannique et juive, car elles peuvent influencer sur la dynamique syndicale. À la lecture du livre de Rouillard, on se pose encore la question suivante : comment ces facteurs modulaient-ils les discussions, les tractations et les prises de décision au Conseil central? Jacques Rouillard éclaire de nombreux points dans son livre, mais sur certains autres, l'enquête mérite d'être poursuivie.

— *Peter C. Bischoff*
Université d'Ottawa